

Dans le contexte actuel d'épidémie de Covid-19, le présent document a pour objectif de définir les conditions sanitaires nécessaires aux personnels afin de réaliser des interventions « standards » de maintenance sur réseaux de plomberie, quelle que soit la typologie de réseau ; il ne vise pas l'intervention d'une entreprise spécialisée pour, notamment, le curage du réseau.

Il s'utilise en complément des recommandations du « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 » de l'OPPBTP à jour du 10 avril 2020 et de toutes mesures sanitaires édictées par les pouvoirs publics.

AVANT L'INTERVENTION

PRÉPARATION DE L'INTERVENTION

- Remplir avec le client, particulier ou professionnel, la check-list correspondante établie par la FFB/OPPBTP (voir questionnaire correspondant dans la fiche FFB n° 3) ; déterminer ainsi si l'intervention est possible ; valider avec lui les conditions d'intervention permettant de respecter les consignes sanitaires.
- Se munir des équipements listés ci-dessous.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION COVID-19 POUR INTERVENTION DE MAINTENANCE « STANDARD » (débouchage lavabo, évier, baignoire, WC...)

- Masques à usage chirurgical de type II ou II-R au minimum ou de type FFP1 / FFP2 ou FFP3 ou à cartouche avec ou sans ventilation assistée si nécessaire à la tâche.
- Gants à usage unique.
- Lunettes de protection.

- Combinaison jetable.
- Surchaussures.
- Sac à fermeture hermétique pour stockage du matériel ne pouvant être à 100 % désinfecté (type furet).

ÉQUIPEMENTS DE NETTOYAGE ET DE DÉSINFECTION

- Un flacon de savon liquide + 1 bidon d'eau marqué « Eau pour le lavage des mains » si aucun point d'eau n'est accessible, à proximité immédiate, pendant l'intervention.
- Une boîte d'essuie-mains à usage unique.
- Un flacon de gel hydroalcoolique ou de désinfectant.
- Un lot de sacs à déchets.
- Une boîte de lingettes désinfectantes ou spray désinfectant.

PENDANT L'INTERVENTION

- Respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation.

SUR LE LIEU DE L'INTERVENTION

HABILLAGE

Respecter l'ordre chronologique suivant pour s'équiper :

- ① se laver les mains à l'eau et au savon liquide ou les désinfecter à l'aide d'une solution hydroalcoolique ;
- ② mettre le masque de protection respiratoire ;
- ③ mettre les lunettes de protection ;
- ④ enfiler la combinaison à usage unique ;
- ⑤ mettre les surchaussures ;
- ⑥ mettre les gants jetables.

INTERVENTION



- Réaliser les travaux de maintenance en conservant en permanence l'équipement de protection complet (voir paragraphe habillage).



- Agir avec précaution de façon à limiter les projections d'effluents ; en cas de projection sur la peau, se laver immédiatement avec de l'eau et du savon liquide.



- Ne pas se toucher le visage. Si le visage est touché ou doit être touché, se laver les mains avant et après.

NETTOYAGE



- Désinfecter à l'aide de lingettes désinfectantes les surfaces de contact (poignées de porte, lavabo...).
- Nettoyer les outils utilisés au moyen de lingettes désinfectantes (marteau, burin...); pour le matériel de type furet, désinfecter au minimum la tête et la poignée.



- Placer le matériel ne pouvant être désinfecté à 100 % dans un sac fermé hermétiquement (furet notamment).
- Jeter les consommables utilisés et souillés dans un sac à déchets fermé.
- Aucun résidu (mouchoirs, gants jetables...) ne doit subsister sur le chantier après votre départ.

DÉSHABILLAGE ET REPLI

- Respecter les procédures permettant d'enlever les équipements de protection individuelle (EPI) en sécurité :

- ① retirer les surchaussures ;
- ② ôter la combinaison ;
- ③ retirer les lunettes de protection ;
- ④ retirer le masque par les élastiques.

- Placer les EPI jetables dans un sac à déchets puis retirer les gants en évitant de se toucher la peau avec l'extérieur du gant et les placer dans le sac à déchets ; fermer le sac.



- Désinfecter les masques non jetables, les lunettes de protection, faces intérieure et extérieure. Les conserver à l'écart de ceux des collègues de travail.



- Se laver les mains.
- Revenir au véhicule.



- Utiliser du gel hydroalcoolique pour se désinfecter les mains avant de reprendre le véhicule.

GESTION DES SACS À DÉCHETS

- Mettre les sacs à déchets dans un autre sac à déchets hermétique et les conserver pendant vingt-quatre heures, puis les jeter dans un conteneur à ordures.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES ASSOCIÉES

- ✓ **Fiche n° 1 - Intervention chez un particulier :** cas d'un intervenant unique chez un client non malade et n'étant pas à risque de santé élevé ¹.
- ✓ **Fiche n° 2 - Intervention chez un particulier :** cas de plusieurs intervenants chez un client non malade et n'étant pas à risque de santé élevé ¹.
- ✓ **Fiche n° 3 - Intervention indispensable et urgente chez un particulier :** cas d'un ou de plusieurs intervenants chez un client atteint ou présumé atteint du Covid-19 (ou chez un client à risque de santé élevé ¹).
- ✓ **Fiche n° 4 - Intervention chez un professionnel.**
- ✓ Livret d'accompagnement du guide OPPBTP, Q/R de la FFB.
- ✓ « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 » de l'OPPBT à jour du 10 avril 2020 ; outils et annexes de ce guide.

1. Voir la liste établie par le Haut Conseil de la santé publique : <https://declare.ameli.fr/assure/conditions>.

